

État des présences des membres du conseil d'Administration

Présents :

- Nathalie BONVALOT (v)
- Arnaud ROSAMOND
- Delphine FAURIE PARAUT

Excusées :

- Christian COTELLE
- Fabienne CHADRON

Salariée élue :

- Valérie TREFFEL

Excusées :

- Isabelle BENOIST
- Maëla KERNEVEZ

Absents :

- Sandra MIGNOT
- Eric LEGROS

Le Conseil d'Administration est réuni en présentiel avec 6 personnes sur les dix membres, il peut donc valablement délibérer.

Ordre du jour

- Accueil, émargement
- Adoption du CR du 7 mai 2025
- Présence au salon des éditeurs à l'INSPE
- Point sur les inscriptions aux actions
- Elaboration du calendrier 2025
- Questions diverses

Adoption du CR du 7 mai 2025

Le procès-verbal de ces conseils d'administration ont été envoyés et modifiés par échanges de mails. Il est approuvé et adopté à l'unanimité.

Présence au salon des éditeurs à l'INSPE

Ce salon aura lieu le 15 octobre 2025 à l'INSPE Chartres entre 10h et 16h.

Pour la permanence, Christian se propose pour l'après midi et Fabienne le matin. (Nathalie sous réserve).

Il est donc décidé de valider la présence de l'OCCE à ce salon. Il faudra prévenir l'INSPE

Point sur les inscriptions aux actions 2025-2026

Bals en liance et THEA

Il y a 4 classes inscrites à Bals en liance et 12 à THEA.

Il est rappelé que la limite des inscriptions pour les 2 actions étaient fixées à 5 pour chacune.

Delphine propose que 2 classes de Carême aillent sur l'action Bals en liance.

Il restera donc 10 classes sur THEA.

Après échanges, le CAD décide de valider les 10 classes pour THEA et 6 classes pour bals en liance. Afin de financer ces actions, nous utiliserons la subvention non dépensée en 24/25 et nous ferons une nouvelle demande auprès de la DAAC pour 25/26.

ETAMINE

2 classes sont actuellement inscrites. Afin d'harmoniser le budget suite à l'augmentation du nombre de classes sur THEA et BALS EN LIANCES, on limitera le nombre de classes participantes à 6 et la participation financière s'élèvera à 2,50€ / élève.

Nathalie propose de faire une relance en septembre du fait du peu d'inscrits à l'action.

Le CAD valide la relance fin août/ début septembre

RADIO

Pour le moment aucune inscription mais l'école de Champhol est intéressée mais n'a pas encore confirmé son inscription (9 classes).

Une relance est prévue.

Élaboration du calendrier 2025-2026

Plusieurs dates ont été arrêtées :

- 30/09 ou 01/10 : CAD
- 02/12 ou 03/12 : CAD
- 04/02 : CAD Clôture des comptes
- 04/03 : AGD

Ce calendrier est en partage sur le calendrier AD que vous pouvez consulter ici : <https://outlook.live.com/calendar/0/published/d8b9e03b-d8f6-4b36-9f4b-69cbf5c6900a/4c2a9636-88cc-4c2d-b1b5-c60d45b52065/cid-B808AC21FB155CDB/calendar.html/>

Questions diverses

- Le président fait un retour des décisions prises lors de l'AG fédérale ainsi que de son vécu.
- Point sur la demande d'aide à projet faite par Mme MELLIER de Nogent le Phaye pour le projet THEA. Elle a fait parvenir la demande officielle pour la subvention.
L'AD procède au versement de 100€ initialement validé lors du CAD du 07/05
- Le président fait part d'une proposition de formation communication qui se déroulera sur 2 jours pendant les vacances scolaires de février. Cette dernière sera réalisée par l'équipe com du fédéral dans un département de l'UR. Cette formation est ouverte aux salariés fédé, AD et bénévoles.
Arnaud, Fabienne et Maëla se sont positionnés pour y participer
- Le point sur les malles thématiques n'a pas pu être abordé faute de temps.

fin du CA à 15h30